

M. Rakowski expose le point de vue soviétique

Christian Rakovsky

Source : «La Volonté», 21 février 1926, pp. 1-2. Notes MIA.

Le différend qui a surgi entre les Soviétiques et la Suisse sur le règlement de l'affaire Vorovsky n'est pas encore tranché, malgré les efforts de la diplomatie française, qui est amicalement intervenue dans l'espoir de faciliter un accord final. Les négociations entre Berne et Moscou sont même interrompues. Or, tant que la question ne sera pas réglée, il ne sera pas possible de réunir à Genève la commission préparatoire de la conférence pour la réduction des armements¹ - à moins de renoncer à la participation des Soviétiques, ce que personne ne désire. Le point de vue helvétique a été complètement exposé à Berne au cours de ces derniers jours. Nous avons demandé à M. Rakovsky quelle était la thèse soviétique.

— Je tiens tout d'abord, nous répondit l'ambassadeur de l'URSS, à rendre hommage au gouvernement français et à ses représentants, à Moscou et à Berne, des efforts répétés qu'ils ont faits en vue de l'aplanissement du conflit existant entre la Suisse et notre pays.

Nous avons beaucoup désiré que les bons offices de la France réussissent, car de ceci dépend notre participation à la conférence du désarmement si elle doit être convoquée à Genève. Je puis affirmer que si ces efforts n'ont pas abouti, ce n'est pas notre faute.

— *Qu'aviez-vous exactement demandé au Conseil fédéral ?*

— Deux choses : 1° Exprimer ses regrets sincères - non directement à nous, mais au gouvernement français - pour l'assassinat de M. Vorovsky, survenu sur le territoire de la Suisse pendant la conférence de Lausanne². 2° Que dans un esprit d'apaisement le gouvernement suisse accordât à la fille de M. Vorovsky une aide matérielle ; je répète une aide, et non pas une indemnité.

En même temps, nous avons déclaré nous-même, d'avance, que nous ne demandions pas que cette aide lui fût accordée maintenant. Comme la Suisse a des prétentions vis-à-vis de nous pour les dommages subis par ses citoyens par suite des événements révolutionnaires en Russie, nous avons proposé que l'examen des modalités pratiques pour le paiement de l'aide matérielle à Mlle Vorovsky soit renvoyée à l'époque des négociations directes générales entre la Suisse et l'Union soviétique. Nous avons fait savoir en même temps au gouvernement suisse que, s'il accepte cette formule, nous étions disposés à renoncer postérieurement à l'aide matérielle, car ce qui nous importait, c'est la signification morale du geste.

1. La *Conférence pour la réduction et la limitation des armements* de 1932-1934 de Genève fut initialement convoquée par la Société des Nations le 15 février 1926. Elle fut précédée par six sessions d'une Commission préparatoire entre mai 1926 et 1929.

2. La Conférence de Lausanne se déroula de novembre 1922 à juillet 1923 (avec des interruptions), elle devait fixer, à la suite du traité de paix entre les puissances Alliées et la Turquie, le régime des Détroits turcs et l'accès de la mer Noire, notamment aux navires de guerre. La délégation soviétique, emmenée par Tchitchérine et Rakovsky, y défendit activement la souveraineté du peuple turc sur ses eaux territoriales.

C'est à cela que se sont réduites nos demandes. Nous ne pouvions pas les diminuer pour le simple motif que nous n'avons exigé que le minimum possible. Il n'y a rien dans ces demandes qui puisse blesser en quoi que ce soit la dignité et la susceptibilité nationales de la Suisse. Ce que nous avons demandé, le gouvernement suisse lui-même aurait pu l'offrir spontanément sans aucune suggestion étrangère.

— *Et le gouvernement suisse ?*

— Il n'a pas compris la chose ainsi. On aurait pu croire qu'il est dans un intérêt commun, pour prévenir la répétition de faits pareils à l'assassinat de M. Vorovsky, que la réprobation de cet acte soit claire et énergique, le gouvernement suisse a considéré que certains mots, comme le mot « sincères », sont superflus et qu'une formule sèche suffit.

En ce qui concerne l'aide à Mlle Vorovsky, tout en respectant sa nécessité, dans une phrase obscure, le gouvernement suisse cherchait à renvoyer non seulement la discussion des modalités pratiques à la période des négociations générales, mais le principe lui-même. Si bien même le gouvernement suisse tenait à ce que les mots « *négociations générales directes* » dont le sens est assez clair, soient complétés par la phrase « *sur l'ensemble des questions qui restent à régler* », voulant ainsi assimiler le secours à Mlle Vorovsky aux prétentions que les citoyens suisses peuvent opposer à notre gouvernement, œil pour œil, dent pour dent.

C'est pour cela que les négociations, qui ont duré presque un mois, n'ont abouti à rien.

Avant même que les négociations avec la Suisse soient terminées, est survenu un autre fait : l'assassinat de notre courrier diplomatique à Riga ³, cas qui a beaucoup d'analogie avec celui de l'assassinat de M. Vorovsky à Lausanne, parce que ses dessous politiques sont pour nous aussi évidents. Cela nous prouve encore une fois qu'il est absolument nécessaire que des actes pareils soient réprouvés sans la moindre équivoque.

M. Rakowsky se tut. Mais une dernière question était inévitable :

— *Et maintenant ?*

L'Ambassadeur des Soviets répondit, en martelant ses mots :

— Notre décision reste ferme. Nous voulons participer à la Conférence de désarmement, de même qu'à la Conférence économique ⁴, mais nous nous refusons catégoriquement d'aller sur le territoire suisse tant que notre conflit avec le gouvernement suisse ne sera pas aplani.

Jean Luchaire.

3. Le 5 février 1926, deux courriers diplomatiques soviétiques furent victimes d'une attaque à main armée sur la ligne de Moscou à Riga, en territoire lituanien. Il s'agissait en réalité d'un acte de brigandage.

4. Il s'agit de la Conférence économique internationale qui s'est tenue à Genève du 4 au 22 mai 1927 à l'initiative de la Société des Nations.